



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.17/1993/L.8
24 juin 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Première session
14-25 juin 1993
Point 11 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX DE
SA PREMIERE SESSION

Projet de rapport

Rapporteur : M. Bedrich MOLDAN (République tchèque)

Chapitre _____

ORGANISATION DE LA SESSION

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission du développement durable a tenu sa première session au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 14 au 25 juin 1993. La Commission a tenu ___ séances (1re à ___ séances).
2. La session a été ouverte par le Président.
3. Le Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et du développement durable a prononcé une allocution au nom du Secrétaire général.
4. Le représentant du Brésil a fait une déclaration au nom du Président du Brésil.
5. Le Vice-Président des Etats-Unis d'Amérique a pris la parole devant la Commission.
6. Conformément à la recommandation figurant à l'alinéa c) du paragraphe 14 de la résolution 47/191 de l'Assemblée générale, la Commission a tenu, les 23 et 24 juin 1993, une réunion de haut niveau, à participation ministérielle, pour avoir une vue globale de l'exécution d'Action 21, examiner les questions d'orientation générale qui apparaîtront et imprimer l'élan politique nécessaire pour donner suite aux décisions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et aux engagements qu'elles contiennent. (voir chap. ___).

B. Participation

7. Les 53 Etats Membres de la Commission ont tous participé à la session. Des observateurs d'autres Etats Membres de l'ONU et de deux Etats non membres, des représentants du Secrétariat, des organes et des institutions spécialisées des Nations Unies, et des observateurs d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales ont également participé à la session. La liste des participants figure dans l'annexe I au présent rapport.

C. Election du Bureau

8. Les membres du Bureau ont été élus au cours de la session d'organisation de la Commission (voir document E/1993/25 et Corr.1, par. 28). M. Bedrich Moldan (République tchèque), membre du Bureau, a également été élu rapporteur.

D. Ordre du jour et organisation des travaux

9. A sa 2e séance, le 14 juin 1993, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire de la session, tel qu'il figure dans le document E/CN.17/1993/4, et approuvé l'organisation de ses travaux. L'ordre du jour était le suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Adoption d'un programme de travail thématique pluriannuel pour la Commission.
3. Questions relatives aux travaux futurs de la Commission.
4. Echange d'informations concernant l'application d'Action 21 au niveau national :
 - a) Directives à l'intention du Secrétariat pour organiser les informations communiquées par les gouvernements, y compris sous forme de communications périodiques ou de rapports nationaux et de plans d'action nationaux concernant les activités qu'ils entreprennent pour appliquer Action 21, les problèmes auxquels ils se heurtent, notamment en matière de ressources financières et de transfert de technologie, et d'autres questions d'environnement et de développement qu'ils jugent pertinentes;
 - b) Moyens par lesquels les organismes des Nations Unies et les donateurs bilatéraux aident les pays qui le demandent, en particulier les pays en développement, à établir des communications périodiques ou des rapports nationaux et des plans d'action nationaux pour donner suite à Action 21.
5. Progrès accomplis en ce qui concerne l'inclusion des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement dans les activités des organisations internationales, et mesures prises par le Comité administratif de coordination pour faire en sorte que les principes du développement durable soient pris en compte dans les programmes et activités des organismes des Nations Unies.

6. Progrès accomplis en vue de faciliter et de promouvoir le transfert de techniques écologiquement rationnelles, la coopération et la création de capacités.
7. Premiers engagements financiers, flux financiers et dispositions à prendre pour donner effet aux décisions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à l'aide de tous les mécanismes et sources de financement disponibles, dont ceux visés au paragraphe 33.14 d'Action 21.
8. Ordre du jour provisoire de la deuxième session de la Commission.
9. Questions diverses.
10. Etude des résultats de l'examen des questions susmentionnées, ainsi que des nouveaux grands problèmes urgents lors de la réunion de haut niveau de la première session de la Commission.
11. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa première session.

Annexe

LISTE DES DOCUMENTS DONT ETAIT SAISIE LA COMMISSION
A SA PREMIERE SESSION

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.17/1993/4	1	Ordre du jour provisoire
E/CN.17/1993/5	2	Rapport du Secrétaire général sur l'adoption d'un programme de travail thématique pluriannuel pour la Commission
E/CN.17/1993/6	4 a)	Rapport du Secrétaire général sur l'échange d'informations concernant l'application d'Action 21 au niveau national : Directives à l'intention du Secrétariat pour organiser les informations communiquées par les gouvernements, y compris sous forme de communications périodiques ou de rapports nationaux et de plans d'action nationaux concernant les activités qu'ils entreprennent pour appliquer Action 21, les problèmes auxquels ils se heurtent, notamment en matière de ressources financières et de transfert de technologie, et d'autres questions d'environnement et de développement qu'ils jugent pertinentes
E/CN.17/1993/7	4 b)	Rapport du Secrétaire général sur l'échange d'informations concernant l'application d'Action 21 au niveau national : Moyens par lesquels les organismes des Nations Unies et les donateurs bilatéraux aident les pays qui le demandent, en particulier les pays en développement, à établir des communications périodiques ou des rapports nationaux et des plans d'action nationaux pour donner suite à Action 21

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.17/1993/8	5	Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis en ce qui concerne l'inclusion des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement dans les activités des organisations internationales, et mesures prises par le Comité administratif de coordination pour faire en sorte que les principes du développement durable soient pris en compte dans les programmes et activités des organismes des Nations Unies
E/CN.17/1993/9	5	Rapport du Secrétaire général présentant des recommandations et propositions en vue d'améliorer la coordination des programmes existants des Nations Unies relatifs aux données liées au développement
E/CN.17/1993/10	6	Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis en vue de faciliter et de promouvoir le transfert de techniques écologiquement rationnelles, la coopération et la création de capacités
E/CN.17/1993/11	7	Rapport du Secrétaire général sur les premiers engagements financiers, les flux financiers et les dispositions à prendre pour donner effet aux décisions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à l'aide de tous les mécanismes et sources de financement disponibles, dont ceux visés au paragraphe 33.14 d'Action 21
E/CN.17/1993/11/Add.1	7	Rapport du Secrétaire général présentant les informations fournies par les gouvernements sur les premiers engagements financiers, les flux financiers et les dispositions à prendre pour donner effet aux décisions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.17/1993/12	10	Rapport du Secrétaire général sur l'étude des résultats de l'examen, à la réunion de haut niveau tenue lors de la première session, des questions inscrites à l'ordre du jour de la Commission et des questions nouvelles présentant un caractère d'importance et d'urgence
E/CN.17/1993/13	5	Note du Secrétaire général transmettant des informations fournies par le Conseil du commerce et du développement de la CNUCED sur l'exécution d'Action 21
E/CN.17/1993/14	5	Note du Secrétaire général transmettant des informations fournies par le Programme des Nations Unies pour l'environnement sur l'exécution d'Action 21
E/CN.17/1993/INF/1		Liste des délégations
E/CN.17/1993/L.2	3	Projet de décision présenté par le Président sur la base de consultations officieuses, intitulé : "Questions relatives aux travaux futurs de la Commission"
E/CN.17/1993/L.2/Rev.1	3	Projet de décision révisé présenté par le Président sur la base de consultations officieuses, intitulée : "Questions relatives aux travaux futurs de la Commission"
E/CN.17/1993/L.3	4 a)	Projet de décision présenté par le Président sur la base des suggestions reçues sur l'échange d'informations concernant l'application d'Action 21 au niveau national : directives à l'intention du Secrétariat pour organiser les informations communiquées par les gouvernements, y compris sous forme de communications périodiques ou de rapports nationaux concernant les activités qu'ils entreprennent pour appliquer Action 21, les problèmes

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
		auxquels ils se heurtent, notamment en matière de ressources financières et de transfert de technologie, et d'autres questions d'environnement et de développement qu'ils jugent pertinentes
E/CN.17/1993/L.3/Rev.1	4 a)	Projet de décision révisé présenté par le Président sur la base des suggestions reçues sur l'échange d'informations concernant l'application d'Action 21 au niveau national : directives à l'intention du Secrétariat pour organiser les informations communiquées par les gouvernements, y compris sous forme de communications périodiques ou de rapports nationaux concernant les activités qu'ils entreprennent pour appliquer Action 21, les problèmes auxquels ils se heurtent, notamment en matière de ressources financières et de transfert de technologie, et d'autres questions d'environnement et de développement qu'ils jugent pertinentes
E/CN.17/1993/L.4	2	Projet de décision présenté par le Président, intitulé : "Adoption d'un programme de travail thématique pluriannuel"
E/CN.17/1993/L.5	7	Projet de décision présenté par le Président concernant les premiers engagements financiers, les flux financiers et les dispositions à prendre pour donner effet aux décisions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à l'aide de tous les mécanismes et sources de financement disponibles
E/CN.17/1993/L.5/Rev.1	7	Projet de décision révisé présenté par le Président concernant les premiers engagements financiers, les flux financiers et les dispositions à prendre pour donner effet aux décisions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à l'aide de tous les mécanismes et sources de financement disponibles

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.17/1993/L.6	5	Projet de décision présenté par le Président du Groupe de négociation I sur les progrès réalisés dans l'incorporation des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement aux activités des organisations internationales et autres mesures prises par le Comité administratif de coordination pour qu'il soit tenu compte des principes du développement durable dans les programmes et processus des organismes des Nations Unies
E/CN.17/1993/L.7	6	Projet de décision présenté par le Président sur les progrès accomplis en vue de faciliter et de promouvoir le transfert de techniques écologiquement rationnelles, la coopération et la création de capacités
E/CN.17/1993/L.8 et Add.1		Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa première session
E/CN.17/1993/L.9		Ordre du jour provisoire de la deuxième session de la Commission
